

## **16.05.07 Article pour Le Point : « Chronique des Chambres – Message Formation – Recherche – Innovation »**

**Lors de la prochaine session d'été, le Conseil des Etats examinera le « Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011 » (FRI).**

Le message définit les orientations données par la Confédération au secteur de la formation et de la recherche et fixe les crédits destinés aux différentes écoles, ainsi qu'aux instituts de recherche. Ce sont plus de 20 milliards de francs qui sont ainsi attribués. Le canton de Neuchâtel est concerné, tant au niveau de la formation professionnelle, que de sa haute école spécialisée, de l'université et de la recherche.

### **Lignes directrices**

En ce qui concerne le contenu, le message met l'accent sur un certain nombre de mesures transversales intéressantes comme la promotion de l'égalité des chances ou le développement durable.

### **Egalité entre femmes et hommes**

Un programme de promotion de l'égalité a été lancé il y a quelques années déjà. Il commence à porter des fruits. Il doit être poursuivi, car les objectifs ne sont pas encore atteints. Si les filles sont presque aussi nombreuses que les garçons parmi les étudiants, elles sont peut nombreuses au niveau du corps intermédiaire et des professeurs.

### **Développement durable**

Le développement durable est désormais considéré comme un point important de la politique des hautes écoles. Nous sommes entrés dans la décade de l'ONU pour la formation au développement durable. Les hautes écoles en sont la priorité. La Suisse doit maintenant préparer un plan d'action détaillé pour concrétiser ses engagements.

### **Financement**

La discussion sur le financement est particulièrement conflictuelle. Dans un premier temps, le Conseil fédéral propose une augmentation des crédits FRI de 4,5% par année, en moyenne. La levée de boucliers est immédiate. Cet effort est en effet très insuffisant pour faire face à l'augmentation du nombre des étudiants et aux nouvelles tâches de la Confédération, comme l'accueil au sein des HES des domaines santé-social et arts. Le PS demande 10% d'augmentation. C'est la seule manière

d'atteindre les objectifs fixés. Le Conseil fédéral fait un pas et admet un accroissement de 6%. La Commission du Conseil des Etats accepte ce compromis.

Reste un souci : cette augmentation n'est pas à l'abri des divers trains de mesures d'économie concoctés par le Département des finances. Cela ne peut que fragiliser les programmes de recherches à long terme. Or la formation et la recherche doivent être considérés comme prioritaires pour notre avenir. Il est inadmissible que leur financement soit régulièrement remis en question.

### **Coûts indirects**

Une nouveauté : la Confédération tient compte désormais des coûts indirects liés aux projets de recherche et accepte de les financer partiellement. C'est un encouragement pour les instituts les plus innovants, amenés jusqu'à maintenant à limiter leurs programmes de recherche, faute de moyens pour en assumer les coûts induits non couverts.

### **Bourses d'études**

Pas de solution en revanche en ce qui concerne les bourses d'études. La Commission refuse de faire pression sur les cantons pour qu'ils traitent ce sujet rapidement et qu'ils procèdent à une harmonisation et à une amélioration des bourses et de prêts. Pourtant le problème est unanimement reconnu. Le PS maintient la pression pour que l'égalité des chances entre étudiants argentés et désargentés soit réellement assurée.

Gisèle Ory  
16.05.2007